

FORMATIONS / LE PROGRAMME À
VENIR (PAGE 2)

HERBOSCOPIE / A PLANGUENOUAL
(PAGES 6 ET 7)

FISCALITE/ RESTER MAÎTRE DE SES
CHOIX (PAGES 7 ET 8)

L'écho du Cedapa

N°106 - MARS - AVRIL 2013 - 5 €

CEDAPA : 30 ans et toutes ses dents...

On veut souvent faire croire que nos systèmes herbagers appartiennent au passé, que nous sommes isolés dans nos pratiques, que demain nous ne serons plus là... Pourtant quand on regarde les choses d'un peu plus près, et aussi d'un peu plus loin, c'est-à-dire en profondeur et plus globalement, on s'aperçoit qu'en fait c'est tout le contraire.

Pas modernes les systèmes herbagers ? Pourtant les jeunes herbagers arrivent avec d'autres envies, d'autres objectifs que les fondateurs et ils innovent, construisent de nouvelles solutions en transférant des connaissances d'autres pays ou d'autres réseaux d'agriculteurs, en inventant et en expérimentant leurs propres solutions. Bref en avançant ensemble vers plus d'autonomie, comme d'autres l'ont fait avant eux ...

Isolées nos pratiques ? Les grands pays laitiers continuent à produire du lait à l'herbe, à des coûts de production qui menacent les systèmes ultra mécanisés et en général très endettés...

Pas d'avenir nos systèmes ? Ils sont pourtant plus résilients économiquement, ils limitent les fuites d'azote et l'utilisation de pesticides. Ils sont moins consommateurs en énergie, stockent davantage de carbone, produisent des protéines animales d'abord en valorisant des denrées non destinées à la consommation humaine, produisent des aliments vraiment liés au sol et donc aux territoires, des aliments aux qualités nutritionnelles reconnues... Nos systèmes, enfin, ont besoin et valorisent en nombre une ressource précieuse en Bretagne : les paysans.

PATRICK THOMAS, PRÉSIDENT DU CEDAPA



Les 30 ans du CEDAPA (pages 2 et 3)

Lutter contre les vivaces sans pesticides (page 4 et 5)

L'INFORMATION TECHNIQUE POUR GAGNER EN AUTONOMIE



Encore du chemin à parcourir !

En 30 ans, le CEDAPA a acquis une reconnaissance pour le travail accompli, un changement particulièrement ressenti par les militants de la première heure. Cependant le développement des systèmes herbagers reste modeste au regard de ses potentialités concrètes. Regards croisés des agriculteurs, des politiques et des environnementalistes.



Armor TV, la télé des Côtes d'Armor sur internet était partenaire de l'évènement. Vous pouvez retrouver les débats à l'adresse suivante : <http://www.armortv.fr/emission/le-cedapa-fete-ses-30-ans,2,3363.html>

« Au départ on avait le sentiment d'être considérés comme des guignols », rappelle François Clément, éleveur de moutons à Trémargat, « comme des paysans qui pratiquaient la cueillette plus qu'une activité productive ». Et même quand le cahier des charges « réduction d'intrants », (devenu aujourd'hui SFEL) est reconnu par Bruxelles, les agriculteurs du CEDAPA ressentent un certain scepticisme de la part des services de l'Etat : « la DDA doutait de l'efficacité environnementale du Cahier des charges. En gros ils le mettaient en œuvre pour nous faire plaisir et aussi un peu obligés par Bruxelles ». Pour François Clément, ce qui a fait changer les choses, c'est « le phénomène de groupe, la force de conviction qui s'en est dégagée. Dans le groupe, les idées sont vraiment échangées, vraiment discutées ». Ce sont ces idées, ces observations, ces expériences du terrain qui ont construit et alimentent le Réseau Agriculture Durable depuis près de vingt ans, souligne Benoît Drouin, paysan dans la Sarthe et président du RAD. « Avec l'arrivée de nouveaux groupes, notre activité s'est diversifiée, en particulier sur les systèmes de cultures économes ». Le développement du CEDAPA doit aussi beaucoup au soutien des

collectivités, et en particulier du Conseil Général des Côtes d'Armor. Pourquoi ce soutien à des « guignols » ? « Il existe des valeurs communes entre nous », « C'est Charles Josselin qui le premier a soutenu le CEDAPA », rappelle Claudy Lebreton, actuel Président du Conseil général. « J'ai moi-même pu constater les talents d'orateur et la force de conviction d'André Pochon », rajoute le Président. Avec lui, sur le terrain, il constate aussi que le système herbager combine plusieurs vertus et qu'il tient la route économiquement. Et de s'interroger : « pourquoi les agriculteurs en système herbager ne sont pas plus nombreux ? » Au-delà des obstacles que chacun connaît, Claudy Lebreton estime « qu'il a manqué les éléments pour voir ce que ça aurait donné sur le territoire, en terme d'emplois, si ce système plutôt que le modèle dit productiviste s'était développé. »

Le Cedapa, une bande de guignols ?!

Le sujet reste « complètement d'actualité ». « J'ai reçu il y a deux ans une délégation de dirigeants d'une coopérative. On a seulement parlé du malaise paysan, et pas du tout de la situation économique ». Pour Claudy Le Breton, ce malaise est basé « sur le modèle agricole. Les agriculteurs ne savent plus si le modèle qu'ils choisissent est pérenne ».

Une inquiétude que partage Patrick Thomas, président du CEDAPA : « l'industrialisation de la filière laitière nous inquiète énormément. Elle entraîne les



Dans l'ordre d'apparition à l'image, Benoît Drouin, président du Réseau Agriculture durable, Patrick Le Fustec, paysan de Plouaret, Claudy Le Breton, président du Conseil général, Patrick Thomas, président du Cedapa, Michel Morin, vice-président du Conseil Régional, Suzanne Dufour et François Clément, paysans du Cedapa.



producteurs de lait vers des systèmes très coûteux, quand nos concurrents développent des systèmes herbagers à faible coût. » Et de rappeler les surcoûts des installations avec robot de traite : « de l'ordre de 70 euros pour 1000 litres ! ».

Quelles réponses pour l'avenir ? Elles sont encore en construction : les négociations sur la PAC débutent. Stéphane Le Foll est davantage dans les annonces que dans le concret : « *Le Ministre travaille à son projet de loi d'avenir « produire autrement, promouvoir l'agro-écologie ». Les travaux du Cedapa s'intègrent parfaitement à ce programme* », souligne Martin Gutton, Directeur régional de l'agriculture. Mais l'optimisme chez les herbagers est tempéré par le blocage de l'administration sur le dossier des normes Corpen pour les vaches laitières qui pénalisent les systèmes herbagers : « *une grosse couleuvre qui a du mal à passer* », insiste Patrick Guérin.

« Ce sont les valeurs du Cedapa qui demain seront nécessaires »

L'espoir pour l'avenir est à chercher dans une vision plus globale de nos affaires. « *Créer une filière de valorisation viable du lait herbager participe à cet objectif d'inciter à l'évolution des systèmes de production vers l'agriculture durable, pour préserver des emplois agricoles sur le territoire et le dynamisme du tissu économique rural* », explique Joël Le Calvez, paysan à Tressignaux engagé dans le projet de valorisation du lait du CEDAPA. Et de continuer que rien ne se fera sans l'implication des citoyens-consommateurs, qu'il convient d'associer à ces démarches. « *Nous serons à vos côtés pour vous aider dans un projet collectif de transformation du lait* », répond alors Michel Morin, vice-président de la Région Bretagne.

Jean-Claude Pierre, porte-parole de Cohérence et membre du Conseil Economique, Social et Environnemental de la Région Bretagne, croit lui aussi à la nécessité d'une alliance de tous les acteurs du territoire. Car pour lui, plus que les nitrates ou les pesticides, « *ce sont l'indifférence et la résignation qui sont les pollutions les plus graves* ». L'herbe continue à être une réponse valide aux deux grands enjeux environnementaux de demain, le bouleversement climatique et l'érosion de la biodiversité. « *Mais plus que les solutions techniques, ce sont les valeurs morales du Cedapa qui seront nécessaires. Des valeurs qui mettent en avant la coopération* ». Coopération entre agriculteurs, mais aussi coopération avec tous les citoyens « *on gagnera tous ensemble, ou on perdra tous ensemble...* », conclut Jean-Claude Pierre.

NATHALIE GOUÉREC, CEDAPA

■ Entretien ses prairies pour qu'elles durent, le jeudi 18 avril

Le matin, en salle : Les facteurs de vieillissement de la prairie, comment faire un diagnostic prairial, les pratiques à mettre en oeuvre face à une prairie dégradée.

L'après-midi : Mise en pratique sur la ferme d'un des participants. Comparaison de quatre prairies d'âges différents.

Intervenant : Patrice Pierre, conseiller Prairie Chambre d'agriculture Mayenne et Maine-et-Loire, Gratuit, Contact : Jérôme Loinard

■ Découvrir une méthode de gestion du pâturage simplifiée à la station INRA du Pin-au-Haras (Orne), le mardi 14 mai

- Présentation des essais en cours sur le pâturage tournant en grands paddocks (2 à 3 ha pour 36 VL)

- Visite de la station du Pin au Haras et présentation des différents essais en cours

Intervenant : Luc Delaby, chercheur INRA - Coût : 21 euros - Contact : François Leray

■ Travail du sol, rotation, couverts : un exemple chez Jacques Morineau en Vendée (ancien président du RAD) en Vendée le 28 mai

Le GAEC Ursule à Chantonay (85) combine plusieurs activités : élevage laitier avec système herbager, polyculture diversifiée (150 ha de cultures annuelles en plus des prairies), transformation (presse à huile).

Cette visite est organisée pour plusieurs groupes Civam Ecophyto (Adage 35, Grapea 85, Civam Haut Bocage 79).

Gratuit - Contact : Maud Cloarec

■ Visite des essais variétés bas intrants de céréales et agriculture biologique à l'INRA du Rheu, le 13 juin

10h30 : présentation de l'unité et du programme de sélection du blé tendre d'hiver pour des itinéraires économes en intrants, dont l'agriculture biologique.

11h30 à 12h30 : visite de la pépinière.

14h00 : visite des essais rendement "itinéraires techniques pour variétés rustiques de blé tendre" et sélection.

15h15-16h30: présentation du GAEC de la Mandardière puis visite des essais variétés en agriculture biologique.

Intervenant : Bernard Rolland, chercheur INRA - Gratuit - Contact : Maud Cloarec

Remarque : les prix sont variables en fonction des formations, ils dépendent des financements mobilisés pour chaque formation. Par exemple, en fonction de la nature de la formation (système, technique, environnement...), le fonds de formation Vivéa va accepter ou non de financer, et nous imposer ou la gratuité ou une participation stagiaire minimale, qui peut être de 21 ou de 49 euros pour une journée de 7 heures. De plus en plus, nous avons des formations exclues de tout financement, en particulier tout ce qui est jugé "formation technique" par le Vivéa. Cela nous amène également à demander une participation des agriculteurs que nous calons sur les tarifs Vivéa, même si cela ne nous permet pas souvent de couvrir nos coûts. Dans la mesure du possible, nous essayons de limiter la participation des agriculteurs, tout en faisant en sorte de continuer à répondre aux demandes de formation des éleveurs.

Chardons des champs et rumex : la lutte continue

Pour contenir les chardons des champs, il faut faucher les chardons une fois en juin avant la 1ère fleur (bouton formé) puis une fois en août avant la 2ème fleur. Pour se débarrasser du rumex, il faut veiller à le trancher en-dessous du collet pour être sûr qu'il ne repousse plus. Joseph Pousset, paysan- agronome dans l'Orne, propose aussi des pistes sur la rotation des cultures.



La biologie du chardon conduit à la solution suivante : faucher les chardons au bon moment, mais surtout pas trop souvent.

Contrairement au rumex, qui meurt au bout de 5 à 10 ans, le chardon des champs peut se renouveler à l'infini dans les prairies en place, grâce à son système racinaire. Trois parties dans ce système racinaire :

- une partie verticale = le rhizome
- une racine de réserve horizontale souterraine. Elle contient des éléments nutritifs mais n'en prélève pas dans le sol. Elle se trouve à la profondeur où elle n'est pas dérangée, donc sous le labour, même si elle préfère être en surface.
- les racines nourricières. Ces racines prélèvent des

éléments nutritifs dans le sol et peuvent aller jusqu'à 6-7 m de profondeur pour aller trouver de l'eau, ce qui explique la résistance du chardon à la sécheresse.

Des bourgeons se forment sur les racines de réserve pour donner un rhizome qui donnera ensuite une tige au printemps. Ainsi un seul chardon peut avoir plusieurs tiges et former un rond de chardons. On dit qu'un seul chardon peut être présent sur plusieurs hectares. En effet, la racine de réserve du chardon s'accroît jusqu'à 7-8 mètres par an.

Chardons : les couper, ni trop, ni trop peu

- Empêcher de grainer en fauchant 4 à 5 fois par an. La plante, empêchée de grainer, mobilise alors son énergie sur l'accumulation de réserves, ce qui permet de faire pousser des rhizomes : la plaque de chardons s'agrandit.
- Ne rien faire. Si on ne fait rien, le chardon produit des graines. Certes les racines souterraines se développent de façon moindre car une part de l'énergie est utilisée pour les graines. Mais globalement on a davantage de chardons.

Où n'y a-t-il pas de chardons ?

Sur les pelouses d'ornement : le chardon n'a pas le temps de faire des feuilles car la pelouse est coupée très souvent. La plante s'épuise alors complètement puisqu'aucune photosynthèse ne lui permet de remplir ses réserves. Difficile cependant à appliquer dans les prairies !

D'où la solution de couper les chardons dès qu'ils sont en fleur, soit début juin et fin août. De cette façon la

plante ne s'énerve pas à pousser en souterrain car on lui laisse le temps de faire des feuilles entre les deux coupes. Cela permet de contenir le chardon des champs.

La luzerne est l'une des cultures les plus efficaces pour concurrencer les chardons et limiter leur développement, en association avec une graminée pendant 3 ou 4 années. Les rotations « anti-chardons » comportent des périodes où on peut travailler le sol quand il fait chaud et sec (voir l'article page suivante sur les façons culturales) ; elles laissent une bonne place à l'avoine, au seigle, aux engrais verts à végétation rapide et étouffante (vesce), à la luzerne.

Le trèfle violet favorise le rumex

Le rumex se multiplie par ses graines et par l'éventuelle fragmentation de son système racinaire. Si dans une prairie on ne laisse jamais un rumex grainer, il finit par disparaître après quelques années. Les rumex ne repartent presque jamais de la racine mais du collet. Dans le collet, se trouvent des cellules totipotentes (qui peuvent devenir autant une racine qu'une tige). Il faut donc couper le rumex en dessous du collet et le laisser en surface pour qu'il dessèche. Le meilleur moment de lutte contre le rumex : en avril-mai, moment où le rumex monte en utilisant ses réserves.

Peu de cultures sont capables de concurrencer efficacement le rumex. Citons tout de même les plantes dont le développement printanier est précoce et vigoureux dans de bonnes conditions : ray-grass d'Italie, dactyle, mélange seigle-vesce, colza etc. Les rumex sont gênés par la rapidité de leur démarrage. Certaines variétés d'avoine, le maïs, le chanvre, certains mélanges céréaliers obligent les rumex à monter très haut, ce qui limite leur production de graines car souvent ils ne forment alors qu'une seule tige florifère, mince et élancée. Mais elles ne font que ralentir le rumex.

Le sarrasin est l'une des rares plantes cultivées appartenant à la même famille botanique que le rumex. Si l'affirmation selon laquelle une culture concurrence les adventices de la même famille est exacte, le sarrasin devrait être efficace contre rumex et renouées. Le sarrasin est une culture nettoyante en général.

Banir le piétinement et le surpâturage

Attention au semis de prairies temporaire sous couvert de céréales, c'est une excellente formule mais

en empêchant le déchaumage, elle peut faciliter la colonisation du terrain par les rumex et par d'autres vivaces.

Enfin, la sécrétion racinaire du trèfle violet a tendance à lever la dormance des graines de rumex. Si la rotation comporte trop de trèfle violet avec des fauches espacées (2 par an), les rumex se multiplient.

"On a souvent affirmé que les rumex aiment les sols tassés (on affirme la même chose pour les chardons), écrit Joseph Pousset dans son livre Agriculture sans herbicides. Disons plutôt qu'ils

supportent le tassement de la terre et une certaine asphyxie mais on les trouve également dans les terrains bien structurés. Sur prairie, on les trouve parfois davantage en sol tassé et humide car le piétinement des animaux met les graines au contact du sol et les aide à germer". En conséquence, conclut-il, il convient d'éviter le piétinement et le surpâturage.

MAUD CLOAREC, CEDAPA

Un travail du sol adapté à la lutte contre les vivaces

Limiter le stock de graines d'adventices dans le sol et/ou sur le lit de semences, et extirper les racines des vivaces au moyen d'une sarcleuse faite maison. Explications par Joseph Pousset.

Deux principes de lutte contre les plantes indésirables :

- le déstockage de graines, qui consiste à faire germer les graines d'adventices puis les détruire si possible avant l'apparition de la plantule (stade filament). Ainsi 2 à 3 passages de cultivateur ainsi que le déchaumage permettent de faire du déstockage.

Globalement, cette technique permet de détruire 1/3 du stock de graines.

- le faux semis : il s'agit du nettoyage du lit de semence. On détruit les plantules apparues sans remonter de nouvelles graines. Cette opération est réalisée avec un outil superficiel : herse étrille à 3-4 cm de profondeur par exemple.

Bien distinguer le déstockage du faux-semis. La première technique se réalise dès qu'il y a un travail du sol. La deuxième se réalise par un travail superficiel du lit de semence. Ces deux techniques se complètent.

Quitte à ne réaliser qu'une des deux techniques, il vaut mieux ne réaliser que le faux-semis car il détruit des plantules mais évite d'en remonter de nouvelles.

L'effet de ces techniques n'est visible qu'au bout de plusieurs années. Leur utilisation demande donc du temps et de la patience, contrairement à l'utilisation d'herbicides.

Exemple d'une succession logique de ces façons culturales

- 1) Dès que le sol porte, passage d'outil (à dents ou à disques) à 5-6 cm de profondeur pour mulcher la matière organique. Résultat : mélange de la matière organique avec le sol, apport d'air dans le sol, germination des graines en dormance.
- 2) 10 jours plus tard, passage du même outil à 10 cm de profondeur pour détruire les plantules. Cela permet également un apport d'air et de continuer à déstocker
- 3) 15 jours plus tard, deuxième passage de dents à 15 cm
- 4) Sarclage des vivaces : passage à 15 cm d'un cultivateur ou déchaumeur sur lequel on a fixé des ailettes. Cela permet le sarclage des adventices pluriannuelles. Joseph Pousset s'est ainsi construit une sarcleuse à vivaces (13 dents sur 3 mètres avec ailettes de 53 cm). Elle descend à la

Du trèfle dans le blé

"Si un instituteur a devant lui des élèves dissipés, il est difficile de lui demander d'enseigner et, en même temps, de gérer le bazar. Par contre il peut embaucher un pion qui, lui, sera chargé de faire régner l'ordre pendant que l'instituteur enseigne.

C'est la même chose pour les cultures. On ne peut pas demander au blé de bien pousser et en même temps de gérer l'arrivée d'une flore spontanée".

Pour cela il faut l'aider avec un pion : c'est ce que Joseph Pousset appelle l'engrais vert berceau¹, qui peut être le trèfle incarnat² dans le cas d'un blé.

Ainsi, Joseph Pousset sème avec un semoir à 2 trémies le blé en ligne et le trèfle incarnat à la volée. A la récolte, il récolte les graines de trèfle et de blé qui sont triées par la suite (par entreprise). Le coût du triage est de 400 euros par tonne mais s'il devait acheter de la graine de trèfle, elle lui coûterait 400 euros le quintal.

Avant la moisson, une partie des graines de trèfle sont tombées au sol. Cela permet un re-semis naturel d'engrais vert pour l'année prochaine. Le sol est ainsi toujours couvert. Les graines récoltées, permettront, elles, de réaliser un semis sur une autre parcelle.

Cette technique diminue donc le salissement et permet de fournir de l'azote au blé.



profondeur de la couche ameublie préalablement. La sarcleuse va extirper les vivaces et les amener à la surface. On peut y associer la herse peigne (dents de 16 mm de diamètre) pour ressortir davantage racines et rhizomes.

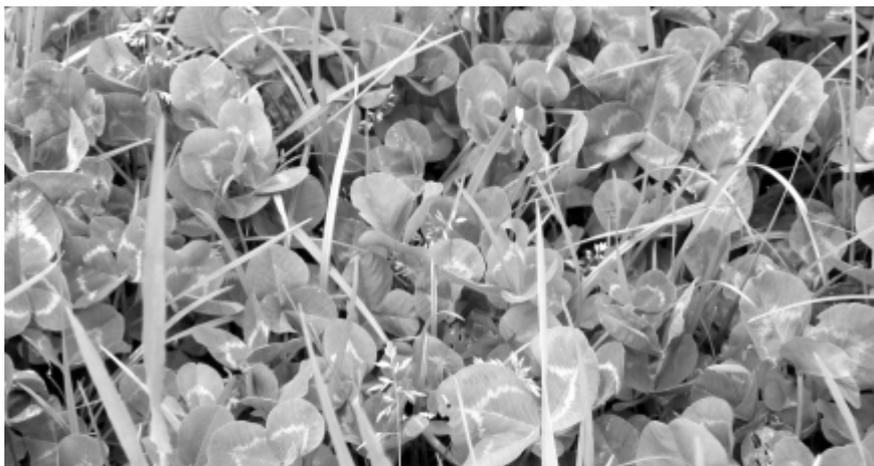
- 6) Levée du faux-semis.
- 7) Destruction du faux-semis par un outil à dent superficiel ou directement avec le semoir.

Au total 3 à 6 semaines pour réaliser toutes ces étapes. L'important étant que la terre ne soit pas nue trop longtemps.

MAUD CLOAREC, CEDAPA

Pâture l'herbe à flux tendu

Les éleveurs qui démarrent dans le système herbager ont souvent des prairies qui ne présentent pas un taux de trèfle suffisant pour être conduites dès les premières années avec la méthode Pochon : difficulté de faire du stock sur pied et de fonctionner avec des intervalles longs toute l'année. C'est ce qui nous a amené à tester chez Dominique et Véronique Sadoc à Planguenoual une méthode de pâture qui consiste à pâture l'herbe au stade 13-14 cm hauteur herbomètre avec des intervalles variables en fonction de la pousse de l'herbe. Un essai réalisé dans le cadre d'un accompagnement au pâture.



La gestion de l'herbe avec des stocks sur pied nécessite des taux de trèfle suffisants afin que la valeur du mélange graminées-légumineuses se maintienne.

Dominique et Véronique Sadoc exploitent 67 ha de SAU à Planguenoual (est de la baie de Saint-Brieuc) en polyculture-élevage. Leur système est déjà herbager par certains aspects, puisqu'il compte 50 ares d'herbe par UGB et 3 mois de fermeture du silo à maïs. Les éleveurs souhaitent augmenter un peu leur surface en herbe et surtout mieux la valoriser, car l'herbe constitue seulement 35 % de l'alimentation en fourrages du troupeau (estimation Contrôle laitier). Trois motivations principales : simplifier le travail, favoriser la santé des vaches et diminuer le coût alimentaire. Les éleveurs veulent cependant maintenir un niveau d'étable de l'ordre de 7500 kg, du fait des contraintes de bâtiment.

Habituellement, la mise à l'herbe est assez tardive (début avril) et le pâture se limite à 7-8 mois dans l'année du fait de la faible portance des terres. Les Sadoc pratiquent un pâture tournant en paddocks avec un intervalle de l'ordre de 21 jours.

Respecter un stade de pâture

Les objectifs pour la saison 2012 : augmenter la part du pâture dans l'alimentation tout en maintenant la production laitière. Les moyens mis en oeuvre : démarrer plus tôt le pâture au printemps pour le déprimage, allonger les

intervalles de pâture et bien valoriser l'herbe d'automne.

On a choisi avec les Sadoc de viser un pâture au stade 13-14 cm herbomètre (soit 20 cm feuille tendue) pour deux raisons :

- les prairies de l'élevage présentent un faible taux de trèfle et il sera donc difficile de faire du stock sur pied
- un stade plus précoce est a priori plus favorable à la production laitière, ce qui rejoint les objectifs de production des éleveurs.

Pâture au stade 13-14 cm à l'herbomètre (3 feuilles vertes du RGA) correspond à pâture entre 1600 et 1800 kg MS / ha, ce qui nécessite un are par vache et par jour pour être en pâture en plat unique (16 kg MS/ VL). Les paddocks de l'exploitation faisant en moyenne 1 ha, on va donc viser 3 jours de pâture par paddock pour les 34 vaches.

C'est la hauteur d'herbe et donc le temps de présence des vaches par paddock qui guide la conduite du pâture. Si je passe moins de trois jours par paddock, je suis en train d'accélérer à contre-temps ; si je passe plus de trois jours, je me fais déborder par l'herbe.

Des intervalles allongés

La mise à l'herbe a eu lieu le 3 mars 2012 soit trois à quatre semaines plus tôt que d'habitude, facilitée par un printemps très sec. Le tour de déprimage des 15 paddocks a duré 45 jours, ce qui est comparable à la méthode Pochon.

A partir de début mai, le stade 13-14 cm (20 cm feuilles tendues) a été atteint dans les paddocks à pâture, soit une hauteur suffisante pour fermer le silo. Cependant, la pluviométrie a conduit l'éleveur à retarder la fermeture du silo au 9 mai.

Le 18 mai, Dominique a décidé de débrayer 6 paddocks et de revenir dans le premier paddock du circuit de pâture (intervalle de pâture constaté : 30 jours).

En mai-juin, les 9 paddocks restants dans le circuit ont été pâtures au stade souhaité, avec un intervalle de pâture qui est descendu à 23 jours. On est alors à 28 ares pâtures par vache.

On a sans doute ici débrayé un paddock de trop, ce qui a conduit dès la fin juin, à avoir une hauteur d'herbe d'entrée inférieure au stade 13-14 cm. Les vaches ne passaient que deux jours par paddock au lieu de trois. Il aurait fallu distribuer un peu de foin ou d'enrubannage pour ralentir le cycle.

Heureusement cette accélération à contre-temps n'a pas été trop préjudiciable. Au tour d'herbe suivant (mi-juillet, mi-août), la réintroduction d'un paddock supplémentaire dans le circuit et une pousse de l'herbe élevée pour la saison ont permis de retrouver le stade de pâturage recherché. Le temps de repousse nécessaire est alors de l'ordre de 40 jours.

À l'automne, on est également sur des intervalles de 40-45 jours constatés pour atteindre les hauteurs d'herbe voulues.

Une année 2012 très humide, ce qui relativise les résultats obtenus

L'analyse du calendrier de pâturage donne un rendement moyen valorisé en herbe sur les 15 ha pâturés de l'ordre de 7,7 tMS / ha, avec des variations de 6 à 10 tMS en fonction des parcelles. Il y a eu en 2012 114 jours de pâturage plat unique. Les éleveurs ont économisé 40 TMS de stocks de maïs (1,2tMS par vache x 34 VL) par rapport aux années précédentes. Le lait produit par vache hors concentrés a été de l'ordre de 24 kg par jour en mai-juin et de 22 kg par jour en juillet-août.

Cette gestion du pâturage a donc conduit à une amélioration notable de la valorisation de l'herbe pour les éleveurs, tout en s'adaptant à leurs contraintes (peu de trèfle) et objectifs spécifiques (niveau d'étable). Il faut cependant nuancer ces bons résultats par le fait que 2012 a été une année très favorable à la pousse de l'herbe.

Par rapport à la méthode Pochon, c'est surtout le stade de pâturage qui change (donc la hauteur de sortie et d'entrée). Les autres principes restent identiques : déprimage long, intervalles de pâturage un peu plus courts en mai-juin mais identiques en début et en fin de saison. On a aussi constaté que l'intervalle minimum observé (23 jours) était trop court : 30 jours de repousse semblent être un intervalle plus adapté.

Cependant le fait de fonctionner sans stock sur pied peut s'avérer particulièrement stressant et pénalisant en cas de coup de sec ou coup de froid. L'impératif de cette gestion de l'herbe : comme on fonctionne "à flux tendu", il faut être très réactif et distribuer un peu de stock dès que la pousse d'herbe ralentit, de manière à rester dans le rythme voulu de pâturage.

FRANÇOIS LERAY, CEDAPA

L'exploitation

65 ha de SAU
Exploitation lait-porc (90 truies naisseur-engraisseur)
16 ha de maïs
dont environ 13 ha ensilés et 3 ha récoltés en maïs-grain.
24 ha de prairies.
22 ha de céréales (19 ha blé, orge, avoine).
5 ha de colza.

34 VL de race Prim'Holstein
7500 litres par vache
230.000 litres de quota
1,32 UGB / ha de SFP.
22 ha accessibles pour 34 vaches, soit 65 ares par vache

Pluviométrie moyenne : 750 mm

Gagner en autonomie dans ses choix fiscaux

Les outils fiscaux sont largement utilisés par les agriculteurs, sans qu'ils aient de vision claire sur leurs conséquences.

François Berrou, animateur à l'AFOCG 53, est intervenu le 24 janvier lors d'une journée pour reprendre la main sur ses choix fiscaux.

"On devient gros mais pas forcément plus riche. Et après, maigrir c'est difficile". Gérard Launay, agriculteur à Hénansal, décrit ainsi la dépendance des agriculteurs aux outils fiscaux proposés par les comptables.

"Il ne faut pas oublier que la fiscalité agricole accompagne l'accumulation de capital", rappelle François Berrou. Le problème est que nos systèmes herbagers autonomes et économes sont moins gourmands en matériels que les systèmes conventionnels. De fait, les éleveurs de nos réseaux ne se retrouvent pas dans cette logique d'accumulation de capital. Cependant, les 35 % de cotisations MSA leur font peur à eux aussi. Alors, comment faire ?

Pas de solution miracle, prévient l'animateur de l'AFOCG Mayenne : *"vous ne pouvez pas à la fois, ne pas payer de MSA, être en cohérence avec vos idées et garder votre revenu".* La seule issue : être clair avec ses objectifs de travail et de vie et choisir les grandes orientations de sa ferme pour les 5 prochaines années. Besoin de beaucoup de trésorerie ? Envie de lever le pied au niveau du travail ? Souhait de diminuer son résultat (quand les enfants sont en études) ? Est-ce que je veux cotiser pour ma retraite ? Il est nécessaire de revoir ces grandes orientations tous les 5 ans au minimum.

Etre clair avec ses objectifs

Une fois ces objectifs définis, on peut utiliser différents outils fiscaux : changer la date de clôture pour faire un exercice plus court, faire des déductions fiscales pour investissement ou pour aléas, passer au réel simplifié, changer le statut des personnes, faire une société, passer en annuel ou en triennal au niveau des cotisations sociales ou des impôts. François Berrou insiste : *"ce n'est pas l'outil qui est important, mais ce qu'on veut faire avec".* Les comptables manipulent les outils fiscaux, c'est leur métier. *"On ne peut pas reprocher aux mécaniciens d'aimer la mécanique".* C'est donc aux agriculteurs d'être clairs avec leurs objectifs afin que les comptables utilisent les outils adaptés.

Il faut aussi être vigilant à ne pas tomber dans la fuite en avant. En effet, la majorité des outils fiscaux permettent de décaler dans le temps des augmentations de revenu mais pas de les effacer. *Exemple : J'ai déduit de mon résultat 10.000 € en 2010 et 30.000 € en 2011, sous forme de déduction pour investissement que j'affecte sur un achat de matériel de*

40.000 € en 2013. La valeur de l'amortissement de ce matériel 8.000 €, va se réintégrer au résultat tous les ans pendant 5 ans et donc augmenter mon résultat fiscal". Il faut donc choisir à quel moment il est opportun de diminuer mon résultat, en étant conscient que je retrouverai la plupart du temps une augmentation plus tard.

Ne pas confondre rentabilité et faisabilité

"Avant tout choix, il est important de s'assurer d'avoir la trésorerie pour payer les annuités des tracteurs, ou les cotisations sociales". En effet, des opérations rentables peuvent ne pas être faisables faute de trésorerie par exemple. Et quand on a la trésorerie, on peut faire des choses qui ne sont pas rentables. François Berrou conseille, comme point de repère, d'avoir le montant d'un an d'annuités en trésorerie de réserve quand c'est possible (cela n'est pas toujours envisageable bien évidemment, mais cela peut être un objectif).

Chaque année, il est nécessaire de se poser la question de la répartition du résultat entre prélèvements individuels, cotisations et réserves pour l'exploitation et pour le privé. Cela dépendra des objectifs et des possibilités de chacun. Une année où on a beaucoup de revenu, c'est sans doute l'occasion de se poser des questions fiscales, mais aussi des questions plus générales par exemple par rapport au travail. Car c'est à ce moment là qu'on a des marges de manœuvre.

AURELIE CHEVEAU, CEDAPA

La réglementation fiscale sur les DPI a changé depuis le 31 décembre 2012 !

Les législateurs ont constaté que les exploitants avaient surinvesti mais n'avaient pas toujours la trésorerie pour se le payer. Résultat, entre autres, de la politique fiscale incitative à l'investissement, la France est un des pays où il faut le plus de matériel pour faire 1 litre de lait !

Les nouveautés :

Un montant maximum par an de DPI+DPA : Plafond commun de 27000 €/an de Déduction Pour Investissement et de Déduction Pour Aléas par associé exploitant.

Une affectation des DPI : Dotation Pour Investissement

On ne pourra plus utiliser les DPI réalisées à partir du 31/12/2012 pour investir dans le matériel ou les bâtiments.

On peut utiliser les DPI pour :

- o augmentation des stocks animaux
- o investissement dans les parts sociales des coopératives.
- o réintégration volontaire si le revenu est inférieur à 40 % de la moyenne des 3 exercices précédents
- o ou retour dans le résultat après 5 ans si elles ne sont pas utilisées.

Attention, les DPI effectuées avant le 31/12/12 peuvent être justifiées avec les anciennes règles fiscales et peuvent donc être utilisées pour les investissements matériels et bâtiments. Les DPI réalisées après le 31/12/12 (31/12/2012 compris) seront justifiées avec les nouvelles règles fiscales.

ANNONCES

Exploitation à reprendre pour 2014

Zone géographique : Mené
Surface agricole : 33 ha
Type de production actuelle : Production laitière bio, système tout herbe, 200 000 L.
Bon potentiel agronomique. 33 ha bien groupés, terres à louer.
Bâtiments d'exploitation : Bâtiments fonctionnels en bon état. Peu de matériel, en CUMA intégrale à proximité. Cheptel et bâtiments à vendre.
Possibilité de logement d'habitation sur place : A vendre
Date de reprise prévue : 2014
Contact : Pierre Yves AIGNEL
Tél. 06.62.84.46.98
p.yvesaignel@wanadoo.fr

L'écho du CEDAPA (bimestriel)

2 avenue du Chalutier Sans Pitié, Bât. Groupama, BP 332, 22193 Plérin cedex 02.96.74.75.50 ou cedapa@wanadoo.fr
Directeur de la publication : Robert Hamon
Comité de rédaction : Pascal Hillion, Joël Le Calvez, Michel Le Voguer, Suzanne Dufour, Christophe Carro, Georges Etesse, Valérie Josset
Mise en forme : Nathalie Gouérec
Abonnements, expéditions : Brigitte Tréguier
Impression : RoudennGrafik, ZA des Longs Réages, BP 467, 22194 Plérin cédex.
N° de commission paritaire : 1113 G 88535 - ISSN : 1271-2159

L'AFOC

L'AFOC Mayenne est une association de formation collective à la gestion. Aujourd'hui, elle compte 180 adhérents et 4 salariés (3 ETP). Pour garantir l'autonomie de la structure, elle n'est financée que par les adhérents et VIVEA. Quand un agriculteur souhaite se former pour faire lui-même sa compta, il participe à 10 jours de formation au départ.

En Côtes d'Armor, il y a une vingtaine d'agriculteurs adhérents à l'AFOC Atlantique qui travaille sur la Bretagne et la Loire-Atlantique.

Contact : AFOC-Atlantique - Bobéhec - 56250 La Vraie Croix - 02 97 67 29 34

Bulletin d'abonnement à retourner avec votre règlement à

l'écho du CEDAPA BP 332 - 22193 PLERIN Cédex

Nom : Adhérent CEDAPA ou élève/ étudiant 18 €
Prénom : Non adhérent, établissement scolaire 27 €
Adresse : Soutien+organismes, entreprises 39 €
Commune : Adhésion 2013 50 €
CP : **Tél :**
Profession:.....

Je m'abonne pour :

1 an (6 numéros) **2 ans** (12 num.)

18 € 27 €
27 € 45 €
39 € 60 €

(Chèque à l'ordre du CEDAPA, prix TTC dont TVA à 2,10%)

J'ai besoin d'une facture

